Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 6 (1868)

Heft: 42

Artikel: Le ranz des vaches au concours agricole d'Auxerre

Autor: Castella, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179952

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

met à table avec humeur. Heureusement que la musique a des accents sympathiques qui trouvent le cœur des contrariés.

Tout à coup le bleu se montre, gros comme un mouchoir, du côté de la Dent-du-Midi. Le soleil se loge dans le mouchoir, l'air retentit de cris de triomphe. L'hôtel de l'Union offre le spectacle d'une maison menacée par l'incendie. On vient de décider une promenade aux vignes du Scex et chacun court chercher ce qui lui manque pour compléter sa toilette.

Vers deux heures, le cortége part musique en tête et la joie dans le cœur, sans trop s'inquiéter des gros nuages blancs qui se promènent sur les bas gradins de la Dent-de-Morcles. Dès lors, le temps, par égard pour tant de courage, se fait joli.

La promenade est trouvée charmante et les raisins délicieux. C'est dommage que le sol détrempé par la pluie se refuse absolument aux évolutions des danseurs. Patience, mesdames, vous ne perdrez rien pour attendre. La musique entretiendra le feu sacré si quelque chose pouvait le faire diminuer.

Le cortège rentre à la nuit tombante au son d'une éclatante fanfare. Le thé est vite pris et la salle à manger de l'Union se transforme en salle de bal. Mais hélas! chers lecteurs et vous surtout aimables lectrices, pardonnez à votre pauvre chroniqueur, s'il ne vous raconte pas les splendeurs de la soirée. Si vous lui en demandez la raison, il vous répondra qu'il se fait habiller par la maison Juat-Sessler et Ce, et non par Jules Dusautoy.

A Ollon et à Aigle, des propriétaires se sont plaint de ce qu'on retardait trop les vendanges. Le 20 septembre tout était mûr, disait-on; pourquoi n'avoir pas commencé le 21?

Les uns disent : c'est la faute de M. le syndic, d'autres jettent la pierre aux municipaux Pierre ou Paul. Erreurs profondes que tout cela.

C'est le Conteur — d'habitude si débonnaire — qui a fait le mal, en publiant au commencement de l'année le temps qu'il ferait pour les vendanges.

Sur la feuille météorologique de M. Marguet, le 21 septembre, (jour où les plus pressés auraient aimé que l'on commençât) est compris dans la période du 17 au 23 indiquée: Très pluvieux. Impossible de commencer sous de pareils auspices. Du 24 septembre au 1er octobre: Variable. Voyons, franchement, messieurs les raisonneurs, est-ce bien là un gage suffisant de sécurité? Evidemment non. Votre municipalité l'a jugé ainsi, et, dans sa sollicitude, a reporté ses préférences sur la période du 2 au 8 octobre: Variable, quelques jours de beau! Let nous les avons eus ces jours de beau; récapitulons:

Vendredi 2, le matin pluie, le soir beau.

Samedi 3, le matin pluie, le soir brumeux, sans pluie.

Lundi 5, brumeux, sans pluie.

Mardi 6, très beau.

Mercredi 7, id.

Jeudi 8, brumeux, sans pluie.

Si, après cela, messieurs les mécontents, vous ne donnez pas votre confiance à M. Marguet, vos sympathies au *Conteur* et vos suffrages à vos administrateurs, je serai forcé d'en conclure que vous avez le caractère mal fait.

Thermes de Lessus, 9 octobre 1868. L. C.

Le Ranz des vaches au concours agricole d'Auxerre.

Nous ne saurions assez nous imaginer le prodigieux effet que produit partout à l'étranger ce chant populaire si éminemment fribourgeois. D'autres mélodies empreintes du plus pur patriotisme auront bien le pouvoir de captiver jusqu'à un certain point l'attention, mais les mâles et nobles accents du Ranz des vaches, si vieux qu'ils soient, font toujours fureur dans toutes les parties du monde connu; c'est une musique sans cesse réclamée: preuve évidente qu'on ne s'en rassasie jamais.

Et pourquoi ce chant patois, pourtant si simple, jouit-il d'une si grande célébrité, donne-t-il le mal du pays au pauvre enfant de nos montagnes errant

sur la plage étrangère?

C'est parce qu'il est la douce et naïve expression du bonheur d'un petit peuple de pâtres, qui vit libre, paisible et heureux dans la solitude des monts chéris où il a reçu le jour, n'ayant d'autre ambition que celle d'élever de superbes troupeaux et de fabriquer d'excellents fromages.

Voici un exemple sur mille qui montre combien le Ranz des vaches fait à l'étranger les délices de tout le monde, mais de la haute société principalement.

Au commencement de mai 1866, le gouvernement français organisa à Auxerre un grand concours agricole auquel devaient prendre part sept départements. M. le comte de Lénoncour, à Bussières (Haute-Saône), qui y exposait un certain nombre de pièces de gros bétail, avait amené avec lui, pour les soigner, l'un de ses domestiques, jeune Fribourgeois, de Bulle, qui jouissait de toute la confiance et de l'amitié de son maître. M. le comte avait déjà eu plusieurs fois l'occasion d'entendre, à Bussières, les chants harmonieux du jeune vacher gruérien retentir dans les vastes étables de sa ferme et savait fort bien apprécier le mérite du chanteur. Un jour, à Auxerre, vers les 4 heures du soir, notre domestique était occupé à traire les vaches confiées à ses soins, laissant s'écouler à côté de lui, sans trop s'en préoccuper, les flots de visiteurs qui inondaient les larges et longues allées du parc dans lequel le bétail était logé, lorsque tout à coup MM, les comtes de Lénoncour et de Moravel arrivèrent auprès du montagnard gruérien.

«Fort bien, Amédée, te voilà déjà à ton ouvrage, dit M. de Lénoncour en mettant la main sur l'épaule de son domestique. Fais-nous le plaisir de chanter le ranz des vaches; jamais moment n'a été plus propice. »

Le gai et intrépide Grossrieder ne se le fit pas dire deux fois. Revêtu de son gracieux costume d'armailli, son *brotzet* (baquet) en main, il s'appuya

nonchalamment contre la vache qu'il venait de traire, puis, tourné vers la foule, d'une voix flexible et puissante, il entonna:

> Lés armaillis di Colombettes De bon matin ché chont lévâ â! hâ! â! hâ! Liauba, liauba por ariâ, Liauba, liauba por ariâ, Vènidé totés, bliantzés, neirés, Rodzés, motteilés, Déjô chti tzâno yo l'iest que l'iôryo, Déjo chti trimblio yo l'iest que trintzo, Liauba, liauba por ariâ, Liauba, liauba por ariâ, etc., etc.

M. le comte, on ne peut plus satisfait, souriait dans sa barbe; un vieux Fribourgeois du village d'Ependes se livrait à des transports délirants de joie d'entendre un de ses compatriotes si bien chanter l'air chéri de sa patrie absente sur le sol étranger ; la multitude des curieux s'était arrêtée, entassée, pressée dans un demi cercle toujours plus vaste pour écouter, au milieu d'un religieux silence, les nombreux couplets de cet immortel chant patois, dont l'auteur nous est malheureusement resté inconnu. A peine le jeune Bullois eut-il achevé son dernier liauba qu'un tonnerre prolongé d'applaudissements retentit au loin. Chacun voulut féliciter l'excellent chanteur en lui serrant la main.

C. CASTELLA.

Le vélocipède.

Ce joujou qui a longtemps été le monopole des enfants du sexe fort, a pris, il y a quelques mois, des prétentions beaucoup plus grandes; il aspire à devenir un moyen de transport, tout comme les omnibus, les bateaux ou les chemins de fer. C'est par centaines que l'on compte à Paris et par milliers que l'on compte en France le nombre des hommes, sérieux comme vous et moi, qui se vouent au dressage du vélocipède. Il ne s'agit plus seulement, il est vrai, du vélocipède primitif, mis en mouvement par la pression des pieds sur le sol, mais d'un appareil que l'écuyer fait marcher en agissant avec le pied sur la roue de devant à peu près comme s'il mettait en mouvement un rouet. On atteint avec cet appareil des vitesses considérables; il y a quelques jours, une course a été faite par neuf jeunes gens de Rouen qui, partis le matin à sept heures, sont arrivés à Paris à neuf heures du soir; ils avaient ainsi parcouru 32 lieues en 11 heures (déduction faite de trois heures consacrées au repos), ce qui fait une vitesse d'environ trois lieues à l'heure. Un Lausannois a parcouru, dimanche dernier, en 15 ou 20 minutes, la distance qui sépare Cheseaux de Lausanne.

Plusieurs personnes de notre canton, connues pour leurs habitudes nomades, ont adopté le véloce comme moyen de transport à la fois économique et complaisant. Le véloce, en effet, n'a pas, comme le train de chemin de fer, un horaire à respecter : il peut attendre. Plus agréable même que le cheval, il ne piaffe pas d'impatience à la porte de l'auberge en attendant que son maître ait fini sa bouteille.

Des courses de véloces sont organisées dans les

grands centres de population: courses de vitesse et courses de lenteur. Il est plus difficile, paraît-il, de rouler lentement que vite, parce que l'appareil est alors disposé à s'arrêter.

Mais voici qu'un esprit chagrin, au lieu d'admirer ce progrès de notre siècle, s'en est allé fouiller de vieilles paperasses pour confirmer une fois de plus ce proverbe : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. » Il a trouvé en effet dans le Journal de Paris du mardi 27 juillet 1779, sous le titre méchanique:

- « Les sieurs Blanchard et Mazurier ont construit » une espèce de carosse qui va sans le secours de » chevaux et dont la marche est même assez rapide. » Cette expérience a eu lieu samedi dernier, dans » la place Louis XV, en présence de plusieurs mem-
- » bres de l'Académie et d'un grand concours de monde; la voiture est sortie, sur les sept heures,
- » d'un hôtel voisin et a fait plusieurs tours dans la . » place.
 - » A la partie qu'occupe le brancard ou le timon, » est un aigle, les ailes déployées; c'est là que sont » attachées les guides, à l'aide desquelles la per-
- » sonne placée dans la voiture en dirige la marche. » Derrière est un homme qui imprime à la machine
- » un mouvement plus ou moins rapide, en pressant
- » alternativement des deux pieds, ce qui ne paraît
- » pas du tout fatigant et exigerait un relais d'hom-
- » mes en place de relais de chevaux. Il est debout
- » ou assis, les jambes en partie cachées dans une
- » sorte de malle ou coffre, où paraissent établir les
- ressorts. La voiture a été conduite avant-hier lundi » à Versailles.
 - » Il y a lieu de présumer que les sieurs B......
- » et M..... mettront un plus grand nombre de » spectateurs à portée de juger du mérite de leur
- » invention, en fixant un jour pour répéter l'expé-
- » rience qu'ils viennent de faire. Elle a obtenu l'ap-
- » probation de toutes les personnes qui en étaient
- » témoins. »

Ce n'est pas exactement le vélocipède, mais cela y ressemble et cela d'autant plus que l'on fait aujourd'hui des vélocipèdes à deux places.

La ville de Lutry, son Eglise, son Prieuré et la réformation dans cette ville.

Le 23, mercredi, trois religieux de Lutry qui avaient aussi maltraité le ministre furent appelés en Conseil, où on leur exposa le danger qui menaçait la ville à cause d'eux. Ces trois religieux sont : Dom Pierre Bergier, Dom Jaques Ramuz alias Rigaux, chapelain et Mermet Mestraulx, de Lutry. Ils se livrèrent tous trois à la discrétion du Conseil, qui leur ordonna de remettre entre ses mains leurs biens, meubles et immeubles, afin de pouvoir en prendre de quoi payer les frais que pourrait exiger cette affaire.

Le jeudi 24 on députa quatre conseillers pour obtenir des nouvelles de l'armée Bernoise. Ils revinrent le dimanche 27 et rapportèrent qu'Yverdon s'était déjà rendu et ils donnèrent l'assurance que ces mêmes troupes, qui ne tarderaient pas à passer par Lutry et Lavaux ne feraient aucun dom-

Le même jour, 27 février, on fit venir les religieux en Conseil pour leur proposer de contribuer aux dépenses qu'il fallait faire pour garder la ville, et aux présents qu'il fallait offrir aux chefs de l'armée Bernoise pour apaiser leur res-